

DE L'AGGLOMÉRATION AU GRESIVAUDAN

AGENDA

CORENC

→ **AUJOURD'HUI**
Club de lecture de manga
Prochain rendez-vous aujourd'hui à 17 h 20 à la bibliothèque. Venez découvrir les nouveautés et la culture japonaise, discuter des séries, apprendre à dessiner, voter pour vos coups de cœur. Tous les 1^{er} jeudi du mois.

LA TRONCHE

→ **AUJOURD'HUI**
Rendez-vous de quartier
Les élus donnent rendez-vous aux habitants du quartier Doyen Gosse à l'espace Doyen Gosse le jeudi 7 avril à 18 h.

→ **JEUDI 7, VENDREDI 8 ET SAMEDI 9 AVRIL**

Théâtre amateur : "L'Invité"

Par la troupe des Quatre cinquièmes, à 20 h 15 (spectacle à 20 h 30), à la Faïencerie.

LE SAPPEY-EN-CHARTREUSE

→ **AUJOURD'HUI**

Conseil municipal
À 20 h 30 à la mairie.

→ **DEMAIN**
Projection "Avant l'horizon"

Projection à 20 h 30 au restaurant scolaire, en présence du réalisateur Tomas Bozzato, habitant du Sappey, dans le cadre du "printemps des poètes".
Thème de l'exil.

Pour plus d'information :
www.labonnefabrique.fr

MEYLAN

→ **AUJOURD'HUI**

Conférence

À 20 h, "De la Dent de Crolles à l'Everest: le bonheur en montagne !" Avec Jean-Michel Asselin, à la bibliothèque Grand-Pré.

→ **DEMAIN**

Jeux vidéo : Just dance

De 17 h à 19 h, à la bibliothèque des Béalières.

POLITIQUE EXPRESS

MEYLAN

Après le jugement de l'ancien maire, le groupe AiMEyLAN réagit...

→ "Le tribunal correctionnel de Grenoble a reconnu, ce mardi 5 avril, Marie-Christine Tardy coupable de prise illégale d'intérêts. L'ancienne maire de Meylan était accusée d'avoir favorisé le cabinet d'architecte de son mari dans des programmes immobiliers menés sur la commune. Elle a été condamnée à 18 mois de prison avec sursis, à 20 000 euros d'amende et à une peine d'inéligibilité de cinq ans. Son époux, reconnu coupable de recel de prise illégale d'intérêts, a été condamné à un an de prison avec sursis et à 20 000 euros d'amende. Quelques élus de la majorité de l'époque avaient eu le courage de dénoncer publiquement les pratiques illégales du maire. Mais la plupart avait préféré fermer les yeux et même choisi de se faire réélire sur la liste conduite par Madame Tardy lors des dernières élections municipales en 2014. Ceux-ci vont-ils persister dans le déni? Ce jugement vient nous rappeler que l'impunité n'a pas sa place dans un état démocratique et que nul n'est au-dessus des lois. [...] Avec la condamnation des époux Tardy, une opération d'assainissement des pratiques s'impose pour avoir des élus au service des Meylanais."

... **Europe Écologie-Les Verts aussi**

→ "Marie-Christine Tardy, membre du parti Les Républicains (sic) (ex-UMP), a été maire de Meylan de 2001 à 2015. Elle a été conseillère de la communauté d'agglomération grenobloise et conseillère régionale UMP. Elle s'est servie de son mandat d'élue pour des intérêts privés étrangers à l'intérêt public, en mêlant en particulier ses intérêts personnels à des opérations immobilières. Ces pratiques sont inadmissibles en démocratie, et nous saluons le travail des enquêteurs et de la justice pour la mise en évidence de ce scandale. À l'heure de l'affaire Bygmalion, du retour d'Alain Carignon, cette condamnation nous rappelle que la corruption n'est ni une histoire lointaine, ni une histoire du passé. Europe Écologie-Les Verts se félicite de la condamnation à 5 ans d'inéligibilité qui, pour une élue, constitue une sanction particulièrement appropriée."

LOCALE EXPRESS

MONTBONNOT-SAINT-MARTIN

Une exposition-rencontre avec Le fonds de dotation Mica

→ Le fonds de dotation Mica (Montbonnot Innovation Culture Art) propose une exposition-rencontre, demain, samedi 9 et dimanche 10 avril (de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h), en la Maison des arts. Cette rencontre avec les deux premiers artistes choisis par ce fonds de dotation permettra de mesurer son objet, lequel consiste à « fédérer les entreprises locales et les habitants autour de projets culturels innovants afin de valoriser le patrimoine architectural de la commune » explique Jean-Michel Dolle, le secrétaire de Mica. Pendant trois jours, le public pourra ainsi aller à la rencontre de Corinne Chaussabel (notre photo) et de Raymond Jacquier autour de l'exposition de quelques-unes de leurs œuvres et se faire expliquer leur démarche artistique et plus spécialement celle qui a conduit le fonds de dotation bonimontain à sélectionner cette mosaïste contemporaine et ce sculpteur. En effet, pour réaliser son ambition de rendre encore plus attractive la commune de Montbonnot, le fonds a d'ores et déjà choisi ces deux artistes locaux, le sculpteur Raymond Jacquier, pour l'installation d'une œuvre monumentale à l'entrée de l'avenue de l'Europe, et la mosaïste Corinne Chaussabel, pour la création d'une œuvre destinée à se déplacer entre la Maison des arts et les entreprises qui auront souhaité soutenir le projet. Le visiteur pourra également obtenir des renseignements précis et complets sur ce fonds de dotation. Contact Jean-Michel Dolle fondsdotationmontbonnot@gmail.com



Représentation théâtrale à l'école du Bourg, aujourd'hui et demain

→ Dans le cadre des Temps d'activités périscolaires (Tap) une représentation théâtrale sera donnée à l'école du Bourg par la classe de CM2, aujourd'hui et demain (à 16 h 30 pour chacune des deux représentations). La pièce est "La sorcière du placard aux balais" de Pierre Gripari (Contes de la rue Broca). Suspense et rebondissements sont au rendez-vous de cette pièce, l'un des plus célèbres contes de la rue Broca.

MEYLAN/MONTBONNOT

Forum de l'emploi : Inovallée et Pôle emploi unis dans les locaux d'Inria



Séance d'entretiens dans une grande salle d'Inria, qui a accueilli l'événement.

Le Forum de l'emploi d'Inovallée, c'est tout d'abord une armada d'organisateurs puisés dans les forces vives d'Inovallée et celles de Pôle. Ce mardi, pour gérer le flux de candidats, environ 18 agents de l'institution nationale venaient pour la plupart de l'agence cadre de Pôle emploi (rue Denfert-Rochereau).

Ce mardi, environ 90 emplois étaient à pourvoir

Ingénieurs, développeurs, comptables... ce mardi, environ 90 emplois étaient à pourvoir; un bon chiffre pour Odile Semet, directrice de l'agence cadre, « avec une majorité de CDI ».

Ces offres ont été collectées auprès de dix-sept entreprises par Inovallée et Pôle emploi, qui a ensuite contacté des can-

didats potentiels pour leur proposer de venir. Mais tout le monde, évidemment, a pu s'inviter au forum. Une personne intéressée n'avait qu'à prendre rendez-vous avec l'entreprise de son choix, sans même justifier de la pertinence de son CV. Les entretiens se déroulaient ensuite dans une grande salle, sans protocole intimidant.

« L'an dernier, 750 entretiens ont été réalisés », nous rapportait Laurence Bellicard, chargée de mission à Inovallée. « Certaines personnes avaient attendu toute la journée pour obtenir un rendez-vous », a abondé Annie Soufi, directrice. La fréquentation 2016 sera connue dans quelques jours, mais l'affluence déjà forte dès 10 h 30 (le forum débutait à 10 h) donne une idée du succès de l'opération.

C.A.



Les agents de Pôle emploi accueillent les candidats et les inscrivent à des entretiens avec des recruteurs en direct sur le forum.

Le Canada francophone, ce n'est pas que le Québec

Caroline Decloedt, adjointe principale à la promotion de la francophonie du service immigration de l'ambassade du Canada, est venue de Paris jusqu'à Inovallée, sur l'invitation de Pôle emploi international. Son message : le Canada francophone, ce n'est pas que le Québec. D'autres territoires sont dispersés dans le pays. « Très prochainement, des permis de travail simplifiés vont être mis en place pour des gens qui viennent avec un emploi qualifié dans un territoire francophone, hors Québec », a-t-elle expliqué.



Caroline Decloedt, adjointe principale à la promotion de la francophonie du service immigration de l'ambassade du Canada.

L'atelier de Marie-Claire Moudru expose au Centre des Arts



Marie-Claire Moudru et Magali Mignon, à la gauche de Serge Perrier, debout sur une chaise, lors de l'installation de l'exposition, avec l'aide d'élèves de Marie-Claire ou de membres de leur famille venus donner un coup de main.

Jusqu'au dimanche 10 avril inclus, une vingtaine d'élèves appartenant à l'atelier de Marie-Claire Moudru expose le fruit de leurs travaux. Il s'agit principalement d'aquarelles, mais il y a aussi des dessins au crayon et des pastels. C'est la première exposition de cet atelier, basé à Corenc, au Centre des arts. Mais l'un des élèves, Serge Perrier, a déjà présenté l'an dernier au Centre des arts, une exposition personnelle.

Artiste peintre professionnelle, professeur d'aquarelle, Marie-Claire Moudru fait partie de la Société française de l'aquarelle, et participe à des expositions internationales. Elle a longtemps donné des cours dans toute l'agglomération grenobloise, mais désormais, elle concentre son activité à Corenc. « Les tableaux qui sont présentés sont réalisés pendant les cours ou lors de stages »,

explique la fille de l'une des exposantes, Magali Mignon, qui elle-même ne peint pas, mais apporte son aide à l'installation matérielle des tableaux, et aussi dans tout ce qui concerne la communication (elle gère par exemple la page Facebook de Marie-Claire). « Certains des élèves sont novices, mais ils atteignent un bon niveau assez rapidement, car Marie-Claire sait très bien faire passer son savoir », ajoute-t-elle. Et les visiteurs pourront admirer des tableaux sur différents thèmes : les fleurs, les portraits, les paysages...

Aquarelles présentées par l'atelier de Marie-Claire Moudru au Centre des Arts de Meylan, 22, rue des Aiguinards, à côté de l'Hexagone. Exposition ouverte tous les jours de 14 h à 18 h 30 jusqu'au dimanche 10 avril inclus.

LA TRONCHE

Un chèque de 3 400 euros remis au CHU Grenoble-Alpes

Cela fait six mois que le petit Nathan est parti à l'âge de 4 ans et demi, décédé d'une tumeur cancéreuse foudroyante, laissant ses parents et grands-parents dans une immense douleur.

Mais Nathan a laissé à ses parents Violaine et Loïc une force extraordinaire.

Depuis quatre mois des actions caritatives sont organisées pour aider à sauver les autres enfants malades dans une immense douleur. Mais Nathan a laissé à ses parents Violaine et Loïc une force extraordinaire. Depuis quatre mois des actions caritatives sont organisées pour aider à sauver les autres enfants malades dans une immense douleur.

difficile d'avoir le nécessaire dans certaines circonstances. La gentillesse, la disponibilité de tout le personnel ne suffit malheureusement pas toujours.

Aussi, lundi, en présence de tout le personnel du service de réanimation pédiatrique et du Professeur Debillon Violaine et Loïc sont venus remettre un chèque de 3 400 € à la suite de la soirée organisée par Sophie et Alain du club Country Line Danse Paradise. Le Rotary club Bastille a aussi fait un don conséquent, et les Éditions Glénat de Grenoble ont offert de nombreux livres pour distraire tous ces petits et leurs parents.



Toute l'équipe de néonatalogie pédiatrie autour du Professeur Debillon et du chèque de 3 400 euros remis par Violaine et Loïc, les parents de Nathan.